

## Info coronavirus Covid-19

Mise à jour : Lundi, 13 avril, 2020 - 18:31

**Lundi 13 avril : aucun nouveau cas sur les 32 tests effectués aujourd'hui.**

18

cas confirmés  
(dont 10 ont quitté l'hôpital)

1

patient en réanimation

2 789

tests réalisés  
depuis le 18 mars

577

personnes en quatorzaine dans un hôtel

### L'essentiel de l'actualité

- Le Congrès a validé le **plan de sauvegarde de l'économie calédonienne** présenté par le gouvernement, en coordination avec l'État et les provinces. Certains amendements sont venus préciser les **conditions d'éligibilité au chômage partiel et de report de versement des cotisations sociales** pour les entreprises et les travailleurs indépendants : [PLUS D'INFOS CLIQUER ICI](#).
- Le Congrès a adopté différentes **mesures relatives au travail et à l'emploi**, en faveur notamment des personnes placées en quatorzaine et des parents dans l'impossibilité de travailler en raison du confinement : [PLUS D'INFOS, CLIQUER ICI](#).

- Afin de répondre aux conséquences sociales générées par la pandémie de Covid-19, les grandes et moyennes surfaces alimentaires doivent désormais **faire don à la banque alimentaire** de l'intégralité des denrées dont la date d'utilisation optimale arrive à échéance : [PLUS D'INFOS](#), [CLIQUER ICI](#).
- **Le rapatriement des résidents calédoniens** identifiés à l'étranger et en Métropole se poursuit. Près de 620 personnes de retour en Nouvelle-Calédonie sont déjà en quatorzaine dans des hôtels réquisitionnés : [PLUS D'INFOS CLIQUER ICI](#).
- Le gouvernement a mis en place une **aide financière exceptionnelle** destinée à compenser une partie des frais d'hébergement et d'alimentation courante des résidents calédoniens qui se trouvent dans l'incapacité de regagner la Nouvelle-Calédonie suite à la suspension des vols internationaux. Pour en bénéficier, un formulaire de demande est disponible ci-dessous :



### Demande d'aide financière exceptionnelle

- Les personnes présentant des symptômes grippaux doivent se rendre chez leur médecin traitant qui les orientera au besoin vers un **centre de dépistage du Covid-19** : [PLUS D'INFOS CLIQUER ICI](#).
- **Le confinement strict de la population** à domicile est **maintenu jusqu'au dimanche 19 avril**. À partir du lundi 20 avril, les conditions du confinement seront adaptées d'un point de vue géographique, économique et sanitaire, pour tenir compte de la situation épidémique en Nouvelle-Calédonie et garantir la sécurité sanitaire de tous les Calédoniens. Les modalités et le calendrier seront précisés avant la fin de la semaine.

[Consulter le communiqué du haut commissariat et du gouvernement](#)

#### NUMÉROS UTILES

**En cas de symptômes** : contactez votre médecin traitant ou appelez le 15

**Questions sanitaires** : 05 02 02 (7 h - 19 h)

**Questions relatives à l'économie** : 05 03 03 (8 h - 16 h)

**Questions relatives aux rapatriements** : 05 05 05 ou depuis l'étranger +687 207 714 (8 h - 18 h)

**Questions relatives aux règles de confinement** : 26 63 26 (7 h - 16 h) ou [pref-covid19@nouvelle-caledonie.gouv.fr](mailto:pref-covid19@nouvelle-caledonie.gouv.fr)

**Centralisation des dons des entreprises et commerces** : 23 20 78 ou 71 56 55 (8 h - 12 h) ou [collectededons@gouv.nc](http://collectededons@gouv.nc)



#### VIOLENCES INTRAFAMILIALES (VIF)

**"Confiné-e mais pas seul-e"**

Victime ou témoin, contactez les services d'urgence :

**17** (police nationale ou gendarmerie) / **15** (Samu) / **18** (pompiers)

**SOS VIF : SMS de signalement au 500 067**

**SOS ÉCOUTE au 05 30 30**

**SOS VIOLENCES SEXUELLES au 05 11 11**






#### Textes réglementaires

Sur [www.juridoc.gouv.nc](http://www.juridoc.gouv.nc), la rubrique **État d'urgence sanitaire-Covid-19** est dédiée aux diverses mesures réglementaires adoptées par l'État et/ou par la Nouvelle-Calédonie dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire.

Cette rubrique est accessible via **Textes législatifs et réglementaires - versions consolidées** puis **Organisation institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie**.

## DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

[Attestation professionnelle de déplacement.pdf](#) (174.52 Ko)

-  [Attestation professionnelle de déplacement.docx](#) (54.4 Ko)
-  [Attestation de déplacement dérogatoire.pdf](#) (73.51 Ko)
-  [Attestation de déplacement dérogatoire.docx](#) (73.07 Ko)
-  [Attestation déplacement personnes en situation de handicap.pdf](#) (226.74 Ko)
-  [Attestation déplacement personnes en situation de handicap.docx](#) (68.13 Ko)

## LIENS UTILES

 [Attestation numérique](#)



L'essentiel de l'actualité



Économie



Rapatriements



Travail, emploi



Prévention, dépistage



Vie quotidienne



Soignants



Personnes en quatorzaine



Scolarité



Établissements fermés au public



Transports



Administration



Main facts



Vidéos Dépliants Affiches



Espace presse

 Abonnez-vous aux Flux RSS

 Restez notifié par mail à chaque nouvelle publication

---

## LIENS UTILES

---



**Autorité de la Concurrence**  
de la Nouvelle-Calédonie



**service-public**  
.nc  
LE PORTAIL DES ADMINISTRATIONS CALÉDONIENNES



Plus de  
**confort**  
&  
plus  
**d'économies**

 N°VERT 05 06 05



**OBSERVATOIRE DES PRIX**  
de la Nouvelle-Calédonie



internet-signalement.gouv.fr

Portail officiel de signalement des contenus illicites en ligne



Géorep

Portail de l'information géographique  
de la Nouvelle-Calédonie

**Emploi**  
gouv.nc

Déposez vos offres en ligne,  
c'est simple !



CONGRÈS  
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE



Autorité de la Concurrence  
de la Nouvelle-Calédonie



service-public.nc  
LE PORTAIL DES ADMINISTRATIONS CALÉDONIENNES



Contact



Emplois



Marchés publics



Plan du site



Accessibilité